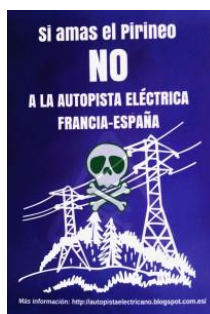


# Réseau de Soutien Mutuel en Réponse aux Mégaprojets Energétiques

[redapoyopirineo@gmail.com](mailto:redapoyopirineo@gmail.com)

<http://autopistaelectricano.blogspot.com.es/>



## REPONSES du Réseau de Soutien Mutuel en réponse aux Mégaprojets Energétiques à la réponse de RTE du 23 Novembre 2017

**Le Réseau de Soutien Mutuel en réponse aux Mégaprojets Energétiques conteste catégoriquement la réponse de RTE du 23 Novembre 2017 notamment sur les commentaires suivants de RTE :**

**1."** RTE fait observer que la délibération de la CRE du 21 septembre dernier relative au partage des coûts du projet Golfe de Gascogne s'inscrit en totale cohérence avec les positions affichées précédemment par le régulateur".

Nous contestons vigoureusement cette réponse et interprétation fallacieuse du rapport de la CRE de juin 2016 et de fait une négation du contenu effectif de ce rapport et des déclarations du Président de la CRE qui émettaient de sérieux et profonds doutes sur ce projet:

a) **Rapport CRE:** *Les Enjeux Economiques Des Interconnexions* (15/06/2016)-  
[http://www.cre.fr/documents/presse/communiqués-de-presse/la-cre-les-enjeux-economiques-des-interconnexions de la CRE de juin 2016](http://www.cre.fr/documents/presse/communiqués-de-presse/la-cre-les-enjeux-economiques-des-interconnexions-de-la-cre-de-juin-2016)

« En ce qui concerne le projet d'interconnexion électrique golfe de Gascogne entre la France et l'Espagne, la levée des incertitudes techniques est un préalable indispensable avant de pouvoir se prononcer sur son opportunité au regard des bénéfices et des coûts qu'il génèrerait. » (page 2).

« L'évaluation des bénéfices apportés par ce projet, menée dans le cadre du Plan européen de développement du réseau à dix ans publié par ENTSO-E en 2014 présente une très forte sensibilité des résultats aux scénarios considérés. Au vu de l'ampleur des dépenses envisagées, la poursuite des études de faisabilité technique est un préalable indispensable avant de pouvoir se prononcer sur l'opportunité du projet, au vu de son évaluation socio-économique. Il s'agit de s'assurer que les bénéfices sont effectivement supérieurs à ses coûts. » (page 47).

« La CRE, conformément à la loi, agit dans toutes ses missions au bénéfice des consommateurs finals. Elle veillera à éviter que les consommateurs de gaz et d'électricité ne soient exposés à des coûts considérables pour construire des infrastructures dont l'utilité pour la construction du marché européen et la sécurité d'approvisionnement n'aurait pas été démontrée. » (page 2).

b) **Déclarations de Philippe de Ladoucette, Président de la CRE en 2016**

«Le projet Golfe de Gascogne est « totalement prématuré » : Il n'y a aucune visibilité de la faisabilité technique de l'opération, et il y a un emballement de la Commission européenne, avant même d'avoir un rapport coût-efficacité du projet ».

Source : **Energie : l'afflux de projets d'interconnexion inquiète le régulateur** (Les Echos, 15 juin 2016)- [https://www.lesechos.fr/15/06/2016/lesechos.fr/0211028300361\\_energie---l-afflux-de-projets-d-interconnexion-inquiete-le-regulateur.htm#F5pfqLHqPcdGt1P0.99](https://www.lesechos.fr/15/06/2016/lesechos.fr/0211028300361_energie---l-afflux-de-projets-d-interconnexion-inquiete-le-regulateur.htm#F5pfqLHqPcdGt1P0.99)

De fait, la délibération de la CRE du 21 septembre 2017 contredit bien **son rapport de juin 2016**. De fait, c'est bien une reprise en main de la CRE sur ce sujet par le Préfet Carencio (nommé en 2017) qui nie et piétine le rapport de juin 2016 sans nouvelles études ni faits significatifs nouveaux-détails : **Câble sous-marin THT du Golfe de Gascogne: le rapport critique de la CRE (2016) annulé par le Préfet Carencio**, 19.11.2017- <http://autopistaelectricano.blogspot.com.es/2017/11/cable-sous-marin-tht-du-golfe-de.html>

2. "il n'apparaît pas que la CRE exprime le constat d'une situation de surcapacité."

Là aussi, le rapport CRE indique de manière fort claire "*Toutefois, en 2014, les capacités offertes n'ont été en moyenne que de 1 040 MW de la France vers l'Espagne et de 860 MW de l'Espagne vers la France, alors que la capacité maximale à réseau complet est de 1 400 MW dans la direction France vers Espagne et 1 000 MW dans la direction Espagne vers France. La capacité offerte au marché a donc été nettement inférieure à la capacité maximale théorique des interconnexions.*"

La supposée sous-capacité indiquée par RTE ne cadre pas avec les volumes moyens échangés (sources : ENTSO-E, Bilan électrique français 2016, RTE) de:

a) la France vers l'Espagne:

- En **2015**, les exportations françaises vers l'Espagne ont bondi de **+56%** pour atteindre **9300 GWh**, soit en divisant par les 8760 heures de l'année, en moyenne une capacité utilisée de seulement **1060 MW pour 2400 MW disponibles** dans le sens France vers l'Espagne, laissant apparaître une **surcapacité d'un facteur 2,3**.
- En **2016**, ces exportations d'EdF ont encore augmenté (**+43%**) à **13300 GWh** soit une capacité moyenne utilisée de **1520 MW pour 2500 MW disponibles** soit une **surcapacité d'un facteur 1,65**.

b) l'Espagne vers la France:

- **2015** : **1800 GWh** soit une capacité moyenne utilisée de **seulement 205 MW pour 2500 MW disponibles** soit une **surcapacité d'un facteur 12 (!)**.
- **2016** : **5.500 GWh (+205%)** soit une capacité moyenne utilisée de **630 MW pour 2500 MW disponibles** soit une **surcapacité d'un facteur 4**.

Cette analyse sur ces 3 années indique bien un **surdimensionnement des capacités d'interconnexion par rapport aux flux effectifs moyens**.

**Voir aussi réponse en Point 5-** supposée saturation.

3. « Dans cette délibération et le document associé, la CRE reconnaît, sur la base des analyses techniques et économiques qui lui ont été présentées, le bien-fondé socio-économique de l'interconnexion Golfe de Gascogne pour le consommateur européen et subordonne la réalisation de ce projet à sa neutralité économique pour le consommateur français en limitant la contribution de RTE à 528 M€. »

Quelle sont les dites études « sur la base des analyses techniques et économiques qui lui ont été présentées ?

4. "conduirait à considérer 3000 MW uniquement sur la façade Atlantique."

En fait, la façade Atlantique concentre déjà 80% de la capacité totale d'interconnexion, et logiquement devrait être en lien avec les besoins des principaux centres de génération et de consommation afin de réduire les pertes en ligne.

5. " même après la mise en œuvre de ce nouvel ouvrage [Baixas-Santa Loggaia], l'interconnexion est l'objet de saturation près de 75% du temps."

Au sujet d'une supposée saturation des lignes d'interconnexion, le rapport CRE de juin 2016 indique de manière fort claire "*Toutefois, en 2014, les capacités offertes n'ont été en moyenne que de 1 040 MW de la France vers l'Espagne et de 860 MW de l'Espagne vers la France, alors que la capacité maximale à réseau complet est de 1 400 MW dans la direction France vers Espagne et 1 000 MW dans la direction Espagne vers France. La capacité offerte au marché a donc été nettement inférieure à la capacité maximale théorique des interconnexions.*"

Or cette supposée saturation ne cadre pas avec les volumes moyens échangés entre la France vers et depuis l'Espagne (voir point 2).

Cette saturation serait alors concentrée sur certains créneaux horaires de pointe correspondants alors au choix par les opérateurs selon les prix de marché les plus hauts, notamment à l'importation en hiver.

Aussi, est-ce que les opérateurs réseaux utilisent des incitations économiques au-delà des appels d'offre afin de « lisser » la pointe et ainsi optimiser les lignes ? Au vu de la sensibilité au différentiel de prix entre les deux pays et surtout des appétits des opérateurs, cela pourrait correspondre au choix de créneaux de pointe avec prix plus hauts, notamment à l'import en hiver ?

Sans données plus détaillées, il est impossible de pouvoir juger de la réalité de cette situation de supposée saturation.

Aussi, nos questions à ce sujet sont les suivantes :

- 1) **Quels sont alors les niveaux de saturation** entre :
  - France vers l'Espagne (en MW et %)
  - l'Espagne vers la France: (en MW et %).et détaillés par principales lignes THT ?
- 2) **Quels sont les créneaux horaires les plus saturés ?**
- 3) **Quel serait alors l'impact du câble du Golfe de Biscaye, avec les hypothèses sélectionnées, sur le supposé niveau de saturation ?**

## Réseau de Soutien Mutuel en Réponse aux Mégaprojets Energétiques

[redapoyopirineo@gmail.com](mailto:redapoyopirineo@gmail.com)

<http://autopistaelectricano.blogspot.com.es/>

